

## INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

---

### **Cafetière en argent au poinçon de Liège.**

Quoique les vicissitudes du temps aient amené bien des personnes à se dessaisir d'objets d'art qu'elles possédaient, il est assez rare que de belles pièces d'argenterie liégeoise se rencontrent dans le commerce.

Elles comptent en effet parmi celles que leur propriétaire aliène avec le plus de regret.

J'ajouterai qu'une méfiance raisonnée est de mise de la part des amateurs, car les prix élevés atteints par des argenteries de choix ont incité des faussaires à la contrefaçon. Certains d'entre eux découpent même les poinçons de pièces anciennes sans intérêt, pour les insérer dans les objets qu'ils ont fabriqués. L'indication de la provenance dûment contrôlée ne doit donc pas être négligée lorsqu'il s'agit d'étudier l'authenticité d'une argenterie liégeoise.

En ce qui concerne l'objet dont j'ai à m'occuper, point ne serait besoin de s'en informer, car aucun doute ne pourrait s'élever à son sujet.

La mention de ses anciens propriétaires ne fait donc que lui conférer un intérêt de plus.

Elle a été récemment léguée à notre Musée archéologique par feu Monsieur Eugène Delbroyère, « en souvenir de la famille de Collard-Trouillet ».

Il est très plausible que ce bel objet fut acquis par Jean-Lambert de Collard-Trouillet, qui, baptisé à Notre-Dame aux Fonts, le 10 mai 1718, embrassa la profession d'avocat, et fut nommé échevin le 26 février 1747. Lorsqu'il décéda, en son habitation de la rue Haute-Sauvenière, le 9 janvier 1793, d'où il alla reposer en l'église Saint-Michel toute proche, il laissait une bibliothèque bien fournie et de nombreux bijoux et des bibelots artistiques qui furent dispersés en vente publique, le 23 janvier 1794 et les jours suivants.

A ses fonctions d'échevin étaient venus s'ajouter les titres de membre du conseil privé et de la cour des comptes. De

plus, l'empereur Joseph II l'avait gratifié d'un diplôme de noblesse daté de Vienne, le 3 janvier 1766.

De son second mariage étaient issus sept enfants qui vécurent ensemble dans leur propriété de Seraing, où le dernier du nom décéda en 1860 <sup>(1)</sup>.

Notre cafetière, haute de trente centimètres, porte les poinçons de Jean-Théodore de Bavière accompagnés du poinçon annal : B désignant la deuxième année de son règne, soit 1745-1746.

Elle est due au maître qui utilisait le poinçon où apparaissent les lettres I. W. initiales de son prénom et de son nom (Fig. 1).

Construit sur le plan dodécagonal, le pied à trois étages supporte le récipient, renflé à sa partie inférieure, qu'une ceinture unie divise en deux.

Vers le haut, est fixé le déversoir auquel fait pendant l'anse métallique contournée s'incurvant pour recevoir un chapelet de perles décroissant en grosseur, et venant s'attacher au col par l'intermédiaire d'une palmette.

Le couvercle, en forme de dôme à deux étages, que couronne un sarment de vigne garni de feuilles et de grappes de raisins, se continue par un petit couvercle plat fermant le déversoir et dont la partie antérieure mobile se relève au moyen d'une coquille. Ce déversoir est constitué par un mascarón de femme (Fig. 2).

Peut-être pour l'élégance des formes, notre cafetière devrait-elle céder le pas à quelques autres dont la base s'accorde mieux avec le récipient.

Mais il faut admirer la ciselure des compartiments, les uns irréguliers, les autres parfaitement symétriques. Certains sont occupés par des rocailles ; le restant par des motifs analogues où se jouent divers animaux : un chien, un serpent, un cygne, une cigogne dévorant un serpent et d'autres encore. J'ajoute qu'à certains étages, des réserves régulières alternent avec d'autres aux motifs contournés.

---

(1) C. DE BORMAN, *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, t. II, pp. 370-372.

Ce que je viens de dire de cette ornementation, où la rocaille fantasque abonde, contrastant en quelque manière avec la régularité des formes de la cafetière, fera penser à ces meubles dont le bâti rigoureusement symétrique nous livre les formes du style Louis XIV, tandis qu'en leur décoration, éclate la fantaisie asymétrique des productions postérieures. Ainsi se caractérise le style régence liégeois.

Notre cafetière présente des traits particuliers qui valent d'être mis en lumière. Elle est une des rares à posséder un couvercle de déversoir dont l'extrémité est articulée, et peut-être la seule à être munie d'une anse entièrement métallique. Les anses de ce genre se rencontrent, par contre, d'une façon constante dans les cafetières à trois robinets.

Que le lecteur veuille bien examiner les deux objets ainsi dénommés que j'ai reproduits sous les numéros XCII et CXCII de *L'orfèvrerie civile liégeoise*, il sera frappé de la ressemblance qu'elles présentent avec notre cafetière. Sur l'une et sur les autres, se retrouve une décoration presque identique.

Je vais plus loin : si la cafetière accuse quelque lourdeur, c'est que le récipient reproduit en quelque sorte celui des cafetières à trois robinets que je viens de citer, récipient auquel on a ajouté une base trop compliquée. Hypothèse, dira-t-on. Elle a pour elle plus qu'une vraisemblance, car voici de quoi la renforcer puissamment. Si notre cafetière est de la deuxième année du règne de Jean-Théodore de Bavière, les deux cafetières à trois robinets datent de l'année suivante. Fait plus curieux encore : notre cafetière est due au maître I. W., et les deux cafetières à trois robinets portent les poinçons des maîtres A. W. et L. W., et l'on se remémore ces familles où plusieurs membres s'adonnèrent à la pratique d'un même art. Ainsi s'explique, à mon sens, par une parenté de main-d'œuvre, la ressemblance qu'accusent ces trois pièces, et qui rend compte tout à la fois des qualités remarquables et du défaut qui apparaissent dans la nôtre.

JOSEPH BRASSINNE.

---